

ARTS BUILD ONTARIO

**Série d'études de cas consacrés aux
espaces créatifs**

Galerie d'art d'Ottawa



Cette série d'études de cas consacrés aux espaces créatifs a été réalisée grâce au soutien de :

Table des matières

Introduction	3
ArtsBuild Ontario	4
Galerie d'art d'Ottawa	5
Personnes interviewées	5
Vision et mandat	5
Contexte historique	5
Agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et réaménagement de la Cour des arts	6
Résumé du projet	7
Le « Quoi »	8
Quel est le modèle de fonctionnement de la Galerie d'art d'Ottawa ?	8
Qu'est-ce que la Galerie d'art d'Ottawa a bâti et créé ?	8
De quelle manière les partenaires ont-ils pris part au projet ?	11
Le « Pourquoi »	12
Pourquoi la Galerie d'art d'Ottawa a-t-elle entrepris ce projet d'immobilisations ?	12
Pourquoi la Galerie d'art d'Ottawa a-t-elle décidé d'implanter un PPP ?	14

Pourquoi la GAO a-t-elle choisi de consulter ses utilisateurs ?

15

Le « qui » **16**

Qui l'espace dessert-il ? 16

Qui a mené le projet au sein de la GAO ? 17

Qui étaient les partenaires dans le projet ? 18

Qui a été engagé pour soutenir le projet ? 19

Qui a été mandaté pour le projet ? 21

Qui s'est opposé au projet ? 22

Le « comment » **23**

Comment le projet est-il passé du concept à la construction ? 23

Comment un plan de construction a-t-il été dressé ? 25

Comment l'accessibilité et l'inclusion ont-elles été intégrées au projet ? 26

Comment l'efficacité énergétique et l'environnement ont-ils été intégrés au projet ? 28

Comment les événements imprévus ont-ils été gérés ? 28

Comment les activités quotidiennes ont-elles été touchées ? 29

Comment les programmes ont-ils été gérés pendant la construction ? 30

Comment le projet a-t-il été financé ? 31

La « suite »	35
Comment la Galerie d'art d'Ottawa a-t-elle établi un nouveau budget ?	35
Comment la Galerie d'art d'Ottawa a-t-elle compensé ses augmentations de dépenses ?	35
Quel changement y a-t-il eu au sein du personnel ?	36
Comment la Galerie d'art d'Ottawa est-elle entretenue ?	37
Quelles leçons ont été tirées au cours des 90 premiers jours ?	37
Quels enseignements ont été tirés pendant la première année ?	38
Sommaire du projet	39
Ressources	41

Introduction

Ces études de cas détaillées constitueront une source d'information pour les organisations œuvrant dans le domaine des arts et du patrimoine qui se lancent dans un projet d'immobilisations. Elles leur permettront de tirer profit des réussites et des défis d'autres intervenants du secteur.

Pour tous les projets abordés par ces études, nous analyserons le **pourquoi** (la raison pour laquelle ils ont entrepris le projet), le **quoi** (qu'est-ce qu'ils bâtissaient et créaient), le **qui** (qui desservent-ils, qui soutenait ce projet, qui menait ce projet et qui embauchaient-ils), le **comment** (comment le projet était-il soutenu financièrement, quels postes étaient créés ou comment étaient-ils financés) et la **suite** (que s'est-il passé après ? Comment l'édifice est-il entretenu ou géré ? Est-il durable ? Comment les revenus sont-ils générés ?).

Nous avons étudié un large éventail d'espaces répartis dans la province et couvrant une variété de modèles d'exploitation, de tailles, d'emplacements, d'envergures de projet et de disciplines artistiques. Ces études de cas mettront l'accent sur le processus respectif de chaque organisation pour l'accomplissement de chaque projet; de la phase de planification jusqu'à la construction, l'exploitation et l'entretien. Une fois les 19 études de cas terminées, un résumé des pratiques exemplaires sera rédigé et publié sur le site Web d'ABO, accessible à tous.

Cette série est soutenue par le programme d'apprentissage *Learning Series*, une collection de webinaires et d'ateliers qui soutiennent les programmes de base d'ABO. Les webinaires qui mettent en valeur les projets d'immobilisations présentés dans cette série d'études de cas seront publiés de 2018 à 2020.

Veillez consulter la page

<https://www.artsbuildontario.ca/learning/webinars/> pour connaître les dates à venir.

La série des études de cas a été réalisée grâce à la participation de Patrimoine Canada et du Conseil des arts du Canada.

ArtsBuild Ontario

ArtsBuild Ontario est la seule organisation en Ontario dédiée à la réalisation de solutions à long terme pour la construction, la gestion et le financement d'installations artistiques durables dont nos communautés ont besoin.

ABO offre des outils, des ressources et des programmes qui aident les organisations artistiques à réaliser leurs projets d'espaces créatifs. Les programmes de base d'ABO comprennent l'accessibilité pour les espaces créatifs, *Creative Spaces Mentoring Network* et *Asset Planner for the Arts*.

Galerie d'art d'Ottawa

Personnes interviewées

- Alexandra Badzak, directrice et chef de la direction
- Jennifer Gilliland, gestionnaire des collections et du projet immobilier

Vision et mandat

Le mandat de la GAO est d'être l'établissement d'arts visuels le plus dynamique d'Ottawa. En tant que leader dans la communauté artistique, nous présentons de nouvelles idées et sommes un lieu de rassemblement culturel qui promeut avec force les rapports et les échanges entre les artistes et les nombreuses facettes variées de notre communauté. Nous explorons et témoignons de la diversité et du changement social par l'entremise d'une gamme de pratiques artistiques visuelles. Nous opérons dans un contexte national et international, et nous sommes centrés sur la région sans être fermés sur le monde.

Contexte historique

La GAO est un organisme à but non lucratif indépendant dirigé par un conseil d'administration fondé en 1988, sous le nom de Gallery at Arts Court, par un groupe d'artistes locaux et de leaders communautaires. En 1992, elle est rebaptisée la Galerie d'art d'Ottawa, et la même année, la Ville d'Ottawa lui transfère la tutelle de la collection Firestone d'art canadien. En

intégrant cette collection d'importance nationale riche de plus de 1 600 œuvres d'art canadien du XXe siècle, la GAO reçoit ainsi la désignation de galerie d'art municipale d'Ottawa. Au fil des ans, la GAO a acquis une collection permanente importante qui contient aujourd'hui plus de 1 020 œuvres, comprenant des toiles, des sculptures, de l'art graphique, des photographies et des nouveaux médias.

[Agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et réaménagement de la Cour des arts](#)

L'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et le réaménagement de la Cour des arts s'inscrivent dans une vision à long terme visant la revitalisation du centre-ville d'Ottawa, décrite dans le *Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture à Ottawa*. Ce dernier a pour objectif d'offrir un toit approprié pour la galerie d'art municipale d'Ottawa et de faire davantage rayonner le complexe à titre de centre des arts du centre-ville d'Ottawa, vu son emplacement sur l'avenue Daly, au cœur du quartier du commerce de détail, des arts et du théâtre.

La construction du projet décliné en plusieurs phases a débuté par l'agrandissement de la GAO à l'été 2015. La nouvelle GAO, qui s'étend désormais sur six étages dans un édifice construit sur mesure, est sise à côté des installations patrimoniales de la Cour des arts. En plus de la nouvelle GAO, les espaces libérés

par la GAO dans la Cour des arts, son ancien emplacement, ont été rénovés pour améliorer les

installations de quelques-uns des centres dirigés par des artistes les plus en vue d'Ottawa, qui offrent actuellement une programmation à la Cour des arts, dont la Galerie Saw, le Club Saw, Saw Video et la Independent Filmmakers Co-Operative (IFCO).

Résumé du projet

Le projet d'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et de réaménagement de la Cour des arts, qui s'élève à 38,8 M\$, étalé sur plus d'une décennie, s'est amorcé par une phase de construction de quatre ans. Grâce à des efforts de sensibilisation et à des études de faisabilité visant à en confirmer la nécessité, l'agrandissement de la GAO s'est inscrit dans les plans et les politiques culturelles municipales, et a été mené par des figures de proue de la GAO et des parties prenantes municipales, dont Jim Watson, maire de la ville.

Le projet de construction a permis à la GAO de quintupler la taille, passant de 1 115 m² à 5 100 m², et de rehausser les installations de multiples manières. La nouvelle GAO comprend désormais : la galerie de la collection permanente Firestone, une galerie vouée à la collection permanente de la GAO, une vaste salle d'expositions temporaires, des galeries destinées à des projets, un studio éducatif, une boutique, un café, une salle de réception et des terrasses. La galerie, qui jouit d'un

partenariat tripartite, est également reliée à une nouvelle tour de 23 étages abritant un hôtel Germain et les condos ArtHaus de DevMcGill. Par ailleurs, la galerie, également adjacente au nouveau théâtre de l'Université d'Ottawa, est un pôle communautaire accueillant un éventail d'usagers.

Le « Quoi »

Quel est le modèle de fonctionnement de la Galerie d'art d'Ottawa ?

La Galerie d'art d'Ottawa a été désignée par la Ville d'Ottawa comme galerie d'art municipale, mais elle est un organisme à but non lucratif entièrement indépendant et possède son propre conseil d'administration, dont les dirigeants sont nommés parmi les membres. La GAO a négocié une entente de 25 ans, qui stipule que la Ville est responsable de l'entretien, de la sécurité et des services publics de l'édifice, tandis que la GAO gère la galerie d'art.

Qu'est-ce que la Galerie d'art d'Ottawa a bâti et créé ?

Avant son agrandissement, la GAO occupait un espace d'environ 1 115 m² dans l'édifice de la Cour des arts, à Ottawa, qui comprenait une chambre forte et un espace de circulation. Anciennement cour du comté, l'exploitation de l'espace y était limitée. La GAO était l'une des plus petites galeries municipales du Canada, et son manque d'espace affectait grandement ses activités. Si chaque centimètre était utilisé son comble pour

accueillir les visiteurs, les espaces de rangements étaient déficients, tout comme les zones d'exposition de la collection d'œuvres d'art de la galerie, et les lieux n'étaient dotés d'aucun espace consacré aux programmes publics et aux activités éducatives.

Les nouvelles installations de la GAO s'étendent désormais sur cinq étages totalisant plus de 5 100 m² d'espace destiné à la programmation, ce qui résout les problèmes liés au manque d'espace des anciennes installations. Les espaces d'entreposage de la GAO ont augmenté, passant d'environ 115 m² à 450 m², et sont désormais dotés d'étagères accueillant des œuvres d'art, des bacs destinés aux toiles de petites dimensions, de rangements roulants et de rangement amovible. Le nouvel édifice comporte notamment une galerie consacrée à la collection Firestone d'art canadien, une galerie accueillant la collection permanente de la GAO, deux terrasses extérieures sur le toit, une grande salle multiusages pouvant accueillir 250 personnes sur des sièges amovibles ou 380 personnes debout; le studio de la GAO destiné aux programmes scolaires, à des ateliers dirigés par les artistes et la communauté, et à des séances de projection intimes; une boutique de la GAO plus vaste et des espaces locatifs ART, de même que le Jackson Café.

La nouvelle GAO est un organisme ayant reçu la désignation de catégorie A. Chapeautées par le ministère du Patrimoine canadien, les installations de catégorie A démontrent une

capacité de veiller à la conservation à long terme du bien culturel et s'assurent que ce bien soit accessible au public grâce à des expositions, à de la programmation ou à des activités de recherche. Cette désignation s'appuie sur une multitude de volets, de la manière dont l'art est mu dans l'espace aux systèmes de contrôle environnementaux et à l'épaisseur des murs. Les organismes approuvés reçoivent une désignation correspondant à des catégories spécifiques de biens culturels. Pour la GAO, les catégories incluent la présence d'objets relevant des beaux-arts et de documents d'archives.

Rendu possible par un modèle de partenariat public-privé, le projet d'agrandissement de la GAO a donné naissance à l'établissement d'une entente tripartite avec l'Université d'Ottawa, l'hôtel Le Germain et les condos ArtHaus du promoteur immobilier DevMcGill. Côté construction, l'Université d'Ottawa a érigé un théâtre attenant à la galerie, doté de 120 sièges fixes et de quatre salles de classe, tandis que les partenaires privés ont construit un édifice résidentiel multiusages, également lié à la galerie. L'hôtel occupe les 12 premiers étages de la tour, et les condos, les 8 étages supérieurs. La GAO conserve son lien avec la Cour des arts sur quatre niveaux. Elle est à présent reliée au nouvel espace de l'Université d'Ottawa sur trois niveaux, et elle offre un accès à l'hôtel et aux condos dans le hall principal. Tous ces points d'accès créent une ambiance fluide et une cohésion entre chaque partenaire de l'espace et la GAO.

De quelle manière les partenaires ont-ils pris part au projet ?

L'agrandissement de la GAO a été la première phase du grand projet d'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et de réaménagement de la Cour des arts, et les organismes exploités dans l'édifice de la Cour des arts ont participé à titre de parties prenantes dans les discussions entourant le projet dans son ensemble. Puisque les plans du déploiement et du projet de la GAO auraient un impact sur l'édifice à venir, de nombreuses réunions ont pris place, ce qui a permis aux autres locataires de la Cour des arts de s'exprimer sur le sujet. La Ville d'Ottawa a établi un protocole d'entente (PE) avec les autres parties prenantes et indiquant la structure décisionnelle du projet.

La ville a dirigé le projet car elle est propriétaire de l'édifice. Elle a facilité le partenariat tripartite, fourni et trouvé un financement additionnel destiné au projet et a eu le dernier mot dans l'approbation du design des installations et l'octroi des contrats.

La GAO a adopté un partenariat public–privé (PPP), qui consiste en une entente de collaboration entre deux secteurs et plus, public ou privé, dont la nature varie selon les projets. Lorsque la Ville d'Ottawa a dressé les grandes lignes de l'entente de partenariat, la vocation de la tour, qui abrite à présent des condos et un hôtel, n'avait pas encore été déterminée. Toutefois, il a été convenu que les soumissionnaires souhaitant

travailler sur le projet seraient responsables de la gestion de tous les aspects de la construction de l'espace dédié et veilleraient à la location des espaces. Les éléments liés au secteur privé, soit l'acquisition des droits immobiliers par le consortium liant l'entrepreneur EBC Inc., le promoteur immobilier des condos DevMcGill et les hôtels du Groupe Germain, comprennent une structure de stationnement souterrain, une tour à usage mixte accueillant un hôtel et des condominiums, et une portion des améliorations aux infrastructures du site. À cet égard, le groupe a contribué aux services partagés, notamment des quais de chargement et du stationnement sur le site.

L'Université d'Ottawa a été un autre partenaire clé puisqu'elle est à l'origine de la conception de ses espaces dédiés et qu'elle a contribué au financement de l'élaboration du projet.

L'institution d'enseignement a contribué aux espaces communs durant le projet d'immobilisations, et participe actuellement à l'exploitation des lieux.

Le « Pourquoi »

Pourquoi la Galerie d'art d'Ottawa a-t-elle entrepris ce projet d'immobilisations ?

En 2003, la Ville d'Ottawa a promulgué le *Plan pour les arts et le patrimoine d'Ottawa 20/20*, qui définissait une vision échelonnée sur 20 ans pour les secteurs des arts et de la

culture, déclinée en stratégies, en énoncés de politiques et en interventions à poser. Le rapport étayait les propos de la GAO, selon laquelle son espace à la Cour des arts était à présent trop petit. Plus particulièrement, le rapport faisait état des contraintes liées à l'édifice et aux dimensions de l'espace d'exposition, qui étaient nettement limitées. L'organisme ne disposait ni d'une chambre forte, ni d'espace de rangement, ce qui posait problème car cela limitait la croissance de sa collection permanente. De la même manière, sans espace substantiel consacré à la programmation, il était ardu pour la GAO de proposer une programmation destinée au public, ou de s'associer avec des organismes partenaires pour la tenue de grandes expositions dans ses galeries.

En 2004, la GAO a produit une étude de faisabilité intitulée *The Ottawa Art Gallery: Connecting Artists and Community*, réalisée par LORD Cultural Resources. En plus de détailler les exigences de la GAO en vue de son agrandissement, l'étude a identifié les problèmes de visibilité de la GAO, tant à l'intérieur des installations de la Cour des arts que dans la communauté dans son ensemble. Le rapport indiquait que l'organisme avait besoin d'un nouvel espace d'au moins 3 500 m² pour maintenir ses activités. La superficie a donc été agrandie, totalisant à présent 5 100 m² pour inclure une plus grande salle multiusages qui devait initialement desservir non seulement la GAO, mais aussi la communauté du film et des médias, de

même qu'un autre espace d'exposition et des espaces destinés à accueillir le public.

En 2012, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le *Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture*. Formé par des dirigeants de l'administration municipale et des organismes culturels, dont Alexandra Badzak, directrice et chef de la direction de la GAO, et des membres de la communauté, il a été mis sur pied pour tabler sur les réalisations découlant du *Plan pour les arts et le patrimoine d'Ottawa 20/20* et misait sur des objectifs remarquables. Dans la stratégie « préserver les lieux et espaces culturels et créatifs et encourager leur développement », le plan précise la nécessité d'agrandir la GAO et de réaménager la Cour des arts. Une fois le plan approuvé, le projet d'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et de réaménagement de la Cour des arts est devenu une priorité pour la Ville.

Pourquoi la Galerie d'art d'Ottawa a-t-elle décidé d'implanter un PPP ?

la suite de la conception du plan culturel et de l'étude de faisabilité, la Ville d'Ottawa a collaboré avec la GAO dans le cadre du projet de réaménagement de la Cour des arts, pour aider à trouver une solution à son besoin pressant d'agrandissement. On a envisagé la construction d'un espace de galerie désigné au-dessus de la Cour des arts qui existait déjà, ainsi que le déménagement de la GAO à Lansdowne, à

l'orée du centre-ville, où elle disposerait de son propre immeuble désigné.

L'idée d'un partenariat public-public s'est imposée comme méthode pour financer le projet et densifier un des derniers sites encore vacants au centre-ville d'Ottawa. Conscientes du défi d'une collecte de fonds dans une région saturée d'institutions nationales, la GAO et la Ville d'Ottawa cherchaient une solution créative qui leur permettrait d'atteindre leurs objectifs financiers et de bâtir une installation qui comblerait leurs besoins.

Pourquoi la GAO a-t-elle choisi de consulter ses utilisateurs ?

Afin de confirmer la pertinence de l'étude de faisabilité de 2004, la GAO a recueilli les commentaires de la collectivité sur son projet d'agrandissement et organisé deux sessions de visualisation. La première session s'est tenue en 2011, grâce à Donna Walk-Kuhn. Étaient conviés les membres de la collectivité du Grand Ottawa, afin de partager ce qu'ils souhaiteraient voir dans la nouvelle galerie. Cette session a permis à la GAO d'apprendre que la collectivité souhaitait un endroit pour se réunir et donc qu'un restaurant ou un café dans la galerie serait souhaitable.

Lors d'une seconde session de visualisation en 2013, la GAO a précisé les questions de la session initiale pour recueillir des commentaires spécifiques sur le design et l'exploitation de la

galerie. Il ressortait clairement des commentaires de cette session que la collectivité favorisait l'inclusion d'espaces de galerie réduits, en supplément des grands espaces, pour encourager l'expérimentation et permettre des expositions consacrées à un ou deux artistes. Grâce à ces sessions de visualisation, la GAO a consulté activement les futurs utilisateurs de l'espace et incorporé leurs commentaires dans la conception finale.

Le « qui »

Qui l'espace dessert-il ?

Grâce à un accroissement notoire de l'espace à sa disposition et à la mise à niveau de ses installations, la GAO est en mesure de desservir de façon efficace un vaste éventail de publics. On a toujours tenu compte de l'accessibilité dans la conception du projet et la GAO espère que tous se sentiront les bienvenus dans l'espace. La GAO vise à être davantage qu'une galerie d'art : un endroit où les gens se sentent à l'aise, socialisent au café, étudient entre deux cours ou tout simplement un endroit qu'on traverse pour se rendre à sa destination. La GAO offre ses espaces en location, ce qui permet à la collectivité d'organiser des événements spéciaux, des réunions et des mariages dans les espaces à sa disposition.

Grâce au nouvel espace, la GAO est mieux à même de desservir les écoles primaires et secondaires locales en leur offrant tours guidés et ateliers, conçus pour cadrer avec les curriculums de

l'Ontario et du Québec et pour épouser les besoins et intérêts des étudiants/participants.

Pour ce qui est de la communauté artistique, les artistes bénéficient de salles d'exposition réduites qui encouragent l'expérimentation et permettent d'organiser des expositions autour d'un seul artiste. L'élargissement du programme de location et de vente ART a permis à la programmation de croître et de tisser des liens entre les artistes et les clients.

Qui a mené le projet au sein de la GAO ?

L'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa s'est amorcé à l'interne, sous l'impulsion du personnel de la galerie, dont l'ancienne directrice de la GAO Mela Constantinidi, qui a reconnu le besoin d'agrandissement et s'est mise à militer en sa faveur. Forte du soutien du conseil en 2009, la GAO a réorienté ses priorités stratégiques pour refléter la volonté d'agrandissement. Alexandra Badzak, nouvelle directrice et chef de la direction, ainsi que Lawson Hunter, président du conseil de la GAO, ont joué un rôle de premier plan en encourageant le gouvernement municipal à inclure le projet d'agrandissement dans le *Plan pour les arts et le patrimoine d'Ottawa 20/20*.

Pour soutenir le projet d'agrandissement, le comité d'agrandissement de la GAO a été mis sur pied. Ses membres comprenaient :

- Lawson Hunter, président du conseil
- Alexandra Badzak, directrice et chef de la direction
- Jennifer Gilliland, gestionnaire des collections et du projet immobilier
- Ben Gianni, professeur d'architecture, Université Carleton
- Sarah Murray, architecte
- Louis Ranger, ancien sous-ministre fédéral des Transports
- Victor Duret, ancien trésorier du conseil de la GAO

Au cours de la construction, Alexandra Badzak, directrice et chef de la direction, ainsi que Jennifer Gilliland, gestionnaire des collections et du projet immobilier, ont géré le projet au quotidien au nom de la GAO.

Qui étaient les partenaires dans le projet ?

Un grand nombre de partenaires publics et privés ont participé au projet. Les partenaires publics comprenaient la Ville d'Ottawa, le gouvernement fédéral via le Fonds du Canada pour les espaces culturels de Patrimoine canadien, le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport et toutes les organisations de la Cour des arts. Les partenaires privés qui faisaient partie d'un consortium comprenaient l'entrepreneur général de EBC Inc.; le constructeur de condos DevMcGill et le Groupe Germain Hôtels. Les partenaires comprenaient également l'Université d'Ottawa pour la conception des espaces de théâtre désignés. Afin d'encadrer toutes les parties prenantes, la directrice et le président du conseil de la GAO tenaient constamment au

courant les parties prenantes, pour s’assurer du bon déroulement des opérations. Les partenaires se sont réunis fréquemment pour discuter de tous les aspects du projet.

Qui a été engagé pour soutenir le projet ?

La Ville d’Ottawa jouant un rôle clef dans le projet, elle a fourni des ressources humaines provenant du service des infrastructures pour soutenir la gestion de projet et les relations avec les intervenants. Elle a mis sur pied toutes les ententes avec les intervenants publics, a mené les processus d’approbation concernant les divergences et le design urbain, en plus de fournir un soutien financier et légal. La Ville a aussi retenu les services de l’entreprise de gestion de projet Vera Terra, pour structurer et superviser le projet en agissant comme représentant de la Ville.

La GAO a également demandé à Jennifer Gilliland, gestionnaire des collections et du projet immobilier, d’agir comme gestionnaire de projet au nom de la galerie. Son expérience antérieure, sa connaissance des exigences techniques d’une galerie et ses compétences en gestion de projet lui ont permis de remplir son rôle à merveille. Le projet demandant de collaborer activement avec une variété de partenaires, des travailleurs manuels aux experts techniques, sa capacité à manier le langage technique et à communiquer de façon efficace a été cruciale pour le succès du projet.

La GAO a aussi compté sur le soutien de consultants pour combler des écarts de connaissance. Les consultants pour le projet comprennent :

- Gabriel Mackinnon Lighting Design, pour aider la GAO à choisir les luminaires et les rails d'éclairage pour tous les espaces de la galerie
- MCLD Lighting Design, pour concevoir la structure de la salle polyvalente
- Capital Projections, pour suggérer un équipement de projection adéquat pour la salle polyvalente
- Institut canadien de conservation (ICC)
- Susan Dunlop, pour mettre sur pied un plan d'affaires pour la boutique de la galerie

Au lieu de retenir les services de consultants pour une période de temps spécifique, on a préféré verser la plupart des consultants une provision sur honoraires. Cela a permis à la GAO de poser des questions au fur et à mesure, en ayant la liberté de les consulter tout au long du projet.

L'ICC a joué un rôle important dans la conception des installations et l'entreposage des collections à la GAO. Pour s'assurer que la GAO satisfasse aux exigences de catégorie A en matière d'installations, Simon Lambert a dressé une liste de vérification que les entrepreneurs étaient amenés à suivre dans la conception des dessins. La liste de vérification incluait des points tels que l'endroit approprié pour installer des capteurs

ou des caméras de sécurité, et l'étanchéisation d'une salle de bain qui se trouve au-dessus d'une galerie. Simon Lambert a aidé le personnel de la GAO à satisfaire aux exigences et a participé aux réunions avec les entrepreneurs, pour s'assurer que la conception en tienne compte. L'ICC a agi comme partenaire avec les consultants en architecture et le personnel de la GAO, qui a graduellement signé 50 %, 75 % et 95 % des dessins de construction.

Qui a été mandaté pour le projet ?

EBC Inc. a été mandaté par la Ville d'Ottawa pour la conception-construction de l'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et le réaménagement de la Cour des arts.

L'équipe de conception-construction comprend :

- Régis Côté et associés (architecte officiel);
- LEMAYMICHAUD architecture design (en coentreprise avec Régis Côté pour la tour privée)
- Dupras Ledoux (société d'experts-conseils en génie)
- Pasquin St-Jean (société d'experts-conseils en génie)

Au cours de l'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et du réaménagement de la Cour des arts, l'équipe du projet a travaillé avec Barry Padolsky Associates et KPMB Architects. En tant qu'expert en immeubles patrimoniaux, Padolsky a pris part au réaménagement de la Cour des arts, tandis que l'architecte

Mitch Hall de KPMB a supervisé l'agrandissement de la GAO et agi en tant que représentant de la GAO.

Qui s'est opposé au projet ?

L'obtention de fonds publics a été un obstacle initial au projet, la GAO tentant d'obtenir des fonds publics dans une collectivité où les institutions artistiques nationales reçoivent un soutien public de taille de tous les paliers du gouvernement. En tant que galerie d'art professionnelle de la Ville, la galerie a consacré quelques années au peaufinage de son message et à l'établissement d'un réseau de parties

prenantes sur le plan municipal pour soutenir le projet. La première forme de soutien politique de taille est apparue lors de l'élection de Jim Watson comme maire d'Ottawa.

Sur le plan provincial, la GAO devait faire valoir pourquoi le financement de 6 M\$ du projet non réalisé de la salle de concert (Festival Hall) de la Société de musique de chambre d'Ottawa (SMCO) devait être réalloué à l'agrandissement de la GAO et du réaménagement de la Cour des arts. Grâce au soutien de la députée provinciale Madeleine Meilleur, le conseil a approuvé la décision.

Le plus grand défi de la GAO s'est sans doute présenté au plan fédéral, lorsque la demande de subvention de la Ville d'Ottawa au Fonds du Canada pour les espaces culturels a été rejetée sous le gouvernement antérieur. Cette subvention était une condition essentielle au succès du projet, et son refus s'est

avéré un dur revers. Pour compenser le manque de fonds, la Ville d'Ottawa a généreusement augmenté sa contribution. Lorsque le gouvernement actuel a été élu en 2015 et qu'il y a eu une augmentation du financement du Fonds du Canada pour les espaces culturels de Patrimoine canadien, la Ville a déposé une seconde demande, qui a été acceptée. La Ville a reçu 5,25 M\$ pour financer l'agrandissement de la GAO et le réaménagement de la Cour des arts. La galerie a également reçu une somme supplémentaire de 1,3 M\$ de la part du Fonds du Canada pour les espaces culturels, pour de l'équipement spécialisé destiné au nouvel espace.

Le « comment »

Comment le projet est-il passé du concept à la construction ?

la suite de l'étude de faisabilité approfondie par LORD consulting en 2004 et d'un événement anniversaire pour célébrer les 35 ans de la collection Firestone d'art canadien en 2008, l'heure était venue pour la GAO de partager avec le public ses projets d'agrandissement. Trois nominations en 2010 (président du conseil d'administration, directeur et directeur général), destinées à faire avancer le projet, ont créé une situation favorable afin de faire passer le projet de la conception à la construction. Deux ans de recherche d'un site adéquat, dont une année d'essai à Lansdowne, ont permis à la

GAO d’aller de l’avant avec la planification de la conception fonctionnelle.

La GAO a consulté des architectes pour illustrer les priorités de la nouvelle installation, dont l’échelle du bâtiment, la façon de relier les différents espaces et les attentes en matière de budget. Cela a permis à la GAO d’avoir assez vite une compréhension générale de la conception de l’immeuble. Forte de cette vision, elle a obtenu l’approbation du conseil municipal et la Ville a procédé aux appels d’offres et à la signature des contrats.

Lorsque la Ville d’Ottawa a publié en 2013 les demandes de qualification (DDQ) pour le projet, qui abrite maintenant les condos et l’hôtel, la nouvelle échelle de la GAO avait déjà été établie. Environ 40 % des dessins pour la galerie avaient été faits, et l’espace dévolu à l’Université d’Ottawa faisait consensus. Si la Ville savait qu’elle souhaitait une tour à des fins résidentielles et cherchait un partenaire privé pour soutenir le projet, elle ne savait ni qui participerait à l’appel d’offres, ni quel usage final aurait l’espace.

Étant donné qu’une méthode de conception-construction a été choisie pour mener le projet à terme, la construction a commencé avant que tous les plans soient finalisés. La construction a commencé à l’été 2015, après avoir établi les partenariats, finalisé et rendu publics les dessins, et identifié les partenaires privés.

Comment un plan de construction a-t-il été dressé ?

Le projet d'agrandissement de la GAO et de réaménagement de la Cour des arts était un projet de conception-construction dirigée par des entrepreneurs. En effet, bien que les architectes, les ingénieurs et les entrepreneurs aient travaillé comme membres d'une équipe intégrée pour mener le projet de la conception à la construction, les entrepreneurs EBC Inc. ont supervisé les principaux aspects de la construction et se sont chargés de la sous-traitance.

Mitch Hall de KPMB Architects a joué un rôle fondamental en veillant aux intérêts de la GAO et aux besoins des artistes tout au long du processus de conception. Le bureau d'architectes a travaillé en premier lieu avec la GAO pour établir les lignes directrices de la conception, dont le type de programmation, l'espace d'entreposage et la façon dont elles devaient s'arrimer. Les plans ont été peaufinés de plus en plus, au point de devenir le plan de conception fonctionnelle, qui est devenu par la suite le design exemplaire sur lequel les dessins de construction sont basés. Les parties prenantes s'étant engagées tôt dans le projet pour soutenir la planification et la conception, la Ville a retenu les services du bureau d'architectes pour veiller à ce que l'entrepreneur général respecte les conceptions exemplaires. La GAO et les architectes la représentant ont graduellement signé 50 %, 75 % et 95 % des dessins de construction.

La GAO a aussi travaillé avec des partenaires et parties prenantes pour concevoir sa nouvelle installation. Par exemple, elle a travaillé en étroite collaboration avec l'Institut canadien du film (ICF) sur la création du Hall Alma Duncan situé dans la GAO. Cette pièce a été conçue pour accueillir des projections, des expositions et des événements. L'ICF a été consulté tout au long de la planification de la conception pour veiller à ce que les besoins spécifiques en matière de projection et d'arts médiatiques soient comblés dans l'espace polyvalent. Conséquemment, les caractéristiques techniques de l'espace permettent de projeter des films 35 mm dans différents formats. La GAO accueille des projections pour l'Institut canadien du film ainsi que le Festival international d'animation d'Ottawa.

Le Comité de révision de la conception urbaine (CRCU) d'Ottawa, un comité consultatif indépendant formé de professionnels bénévoles, a évalué le projet d'agrandissement de la GAO et de réaménagement de la Cour des arts, puis a formulé ses commentaires dans le but d'améliorer la capacité de la Ville à atteindre l'excellence en matière d'architecture et d'urbanisme.

Comment l'accessibilité et l'inclusion ont-elles été intégrées au projet ?

L'accessibilité constitue un composant important du projet d'agrandissement de la GAO, ce qui se reflète dans la

conception et l'exploitation du bâtiment. La GAO a procédé à des investissements majeurs en matière d'accessibilité, afin d'éliminer les barrières physiques et sociales. Notamment, la Ville d'Ottawa a retenu les services d'un consultant en accessibilité pour œuvrer à la conception de l'espace. La GAO a mené une étude de marché pour déterminer son public principal et adapter l'exploitation de la galerie pour l'accueillir. La GAO a retenu les services d'ACART pour mener une étude de marché en utilisant les mégadonnées d'Environics pour créer des « profils ». En conséquence, les principales caractéristiques de la GAO en matière d'accessibilité comprennent :

- Accès libre pour tous Heures d'ouvertures allongées. La GAO est ouverte de 9 h à 21 h, sept jours sur sept et le Jackson Café de la GAO est ouvert 8 h à 23 h
- Toutes les entrées et tous les espaces de la galerie sont physiquement accessibles aux utilisateurs de fauteuil roulant
- Espace accessible désigné pour les véhicules de Para Transpo
- Salles de bain mixtes à chaque étage
- Services de garde gratuits offerts pendant les vernissages d'exposition de 15 h à 19 h le vendredi

Avant l'ouverture de la nouvelle installation, le personnel de la GAO a participé à une formation sur tous les genres, sur les

relations avec les indigènes et sur la gestion de conflit pour encourager l'inclusion dans tous ses aspects. La GAO a aussi travaillé avec Carmen Papallia, apprenant non visuel, pour explorer l'accessibilité radicale et la façon dont un institut d'arts visuels peut être plus stimulant pour les personnes malvoyantes.

Comment l'efficacité énergétique et l'environnement ont-ils été intégrés au projet ?

Le bâtiment étant exploité par la Ville d'Ottawa, celle-ci gère les mises à jour en matière d'efficacité énergétique. La GAO a reçu la certification LEED Argent.

Comment les événements imprévus ont-ils été gérés?

L'imprévu principal auquel la GAO a dû faire face est le retard d'un an dans le calendrier du projet. Le retard s'est avéré éprouvant pour le personnel de la GAO responsable de la planification de l'ouverture et de l'exposition inaugurale, et de l'élaboration des plans complémentaires pour le marketing et les médias. Étant donné que les échéances étaient constamment reportées, la date d'ouverture a été souvent modifiée, ce qui a entraîné une modification des plans. Les membres du personnel et les partenaires ont donc dû se montrer flexibles, face à la nature imprévisible d'un projet d'agrandissement de telle envergure. Pour encourager cette flexibilité, les responsables du projet sont demeurés transparents avec le personnel et les partenaires, en

fournissant des mises à jour fréquentes pour que tout le monde reste informé et s'adapte en conséquence. La directrice de la GAO a fait plusieurs annonces de campagnes d'immobilisations en plus de visiter le site de construction pour maintenir le rythme des travaux.

Malgré le fait que la GAO et la Ville aient demandé que les tuyaux et les systèmes de CVC soient proches du plafond dans la Galerie Spencerville, ces commentaires n'ont pas été pris en compte dans la phase de conception. La GAO s'en est rendu compte lors d'une des visites quotidiennes et l'entrepreneur a réparé l'erreur. La GAO a aussi installé un faux plafond de bois dans la Galerie Firestone pour aider à couvrir un conduit qui n'avait pas été remarqué pendant la phase de conception.

Comment les activités quotidiennes ont-elles été touchées ?

Pour mieux faire face à l'augmentation de la charge de travail, la GAO a été fermée au public pendant la dernière année de construction. Pendant les trois premières années, les activités se sont déroulées comme à l'habitude et le personnel a planifié les changements dans l'exploitation qui seraient imposés par la croissance de la galerie. Indubitablement, le nombre d'heures travaillées par semaine a connu une augmentation. Pour que les membres du personnel restent concentrés sur leurs rôles actuels et motivés malgré l'accroissement de leur charge de travail à venir à la fin du projet et l'agrandissement de la

galerie, la directrice et la gestionnaire de projet se sont chargées de la plupart des responsabilités quotidiennes qui découlait du projet. Étant donné que l'entrepreneur commençait à travailler à 6 h, lorsqu'elles commençaient leur journée de travail à 9 h, leurs boîtes de réception contenaient déjà de nombreux courriels de l'entrepreneur, et il fallait apporter des réponses immédiates à des questions liées à la construction. Cette période s'est avérée très éprouvante pour la directrice et la directrice financière, qui ont géré trois projets d'envergure, l'exploitation de la galerie dans la Cour des arts, l'augmentation des activités de la nouvelle galerie, la gestion d'une campagne d'immobilisations et la gestion d'un projet de construction. Tout au long du projet, il a fallu maintenir un équilibre constant entre les priorités concurrentes du flux de trésorerie et du personnel, du conseil d'administration, ainsi que les attentes de la collectivité.

Comment les programmes ont-ils été gérés pendant la construction ?

Pendant les deux premières années de construction, la GAO a géré ses programmes comme à l'habituel. Lorsque la GAO a fermé pour la dernière année de construction, de 2017 à 2018, elle a continué à exister sous le nom de GAO Hors murs. Les activités de la programmation se sont déroulées hors site et la GAO n'a pas organisé d'expositions de grande envergure. La GAO s'est plutôt concentrée sur des partenariats avec la

collectivité, pour offrir une programmation et des expositions axées sur la collectivité. Par exemple, la GAO a noué un partenariat avec des ambassades telles que l'ambassade française et le Haut-commissariat du Royaume-Uni, dans le cadre d'une exposition commune pour les célébrations de 2017, ainsi qu'un partenariat continu avec l'ambassade tchèque. La GAO a aussi organisé des activités telles que la Flash Mob avec Centre culturel coréen. Ces programmes ont permis à la GAO de rester active au sein de la collectivité tout en demeurant pertinente pour ses publics.

Comment le projet a-t-il été financé ?

Le projet d'agrandissement de la GAO a été financé par des fonds publics municipaux, provinciaux et fédéraux, ainsi qu'une campagne d'immobilisations et un soutien financier de la part de ses partenaires privés. Le projet d'agrandissement de la GAO et de réaménagement de la Cour des arts est un projet de 38,8 M\$ financé par la Ville d'Ottawa, la province de l'Ontario et d'autres partenaires dont la Galerie d'art d'Ottawa et l'Université of Ottawa.

Financement public :

La Ville d'Ottawa a contribué à hauteur de 17 M\$.

En 2010, le projet d'agrandissement de la GAO et de réaménagement de la Cour des arts a reçu 6 M\$ en financement provincial après que le projet de la salle de concert (Festival Hall) de la Société de musique de chambre

d'Ottawa (SMCO) a été abandonné en raison d'un manque de financement supplémentaire provenant d'autres sources.

Lorsqu'en 2011, la demande au Fonds du Canada pour les espaces culturels d'une subvention de 9 M\$ n'as pas eu de succès, la Ville d'Ottawa est intervenue pour compenser le manque à gagner. Toutefois, lorsqu'une demande subséquente a été faite au Fonds du Canada pour les espaces culturels en 2016, le projet de réaménagement a reçu 5,25 M\$ pour financer l'agrandissement de la galerie et le réaménagement de la Cour des arts. La galerie a également reçu une somme additionnelle de 1,3 M\$ de la part du Fonds du Canada pour les espaces culturels, destinée à de l'équipement spécialisé pour le nouvel espace. Ces sommes ont été égalées par des dons de particuliers et d'entreprises, grâce à la campagne d'immobilisations de la GAO.

Campagne d'immobilisations - ART NOW :

Pour concevoir sa campagne d'immobilisations, ART NOW, la GAO a consulté Susan Doyle, de SD Coaching. Susan Doyle a guidé la GAO à travers le processus qui a permis de déterminer l'échelle de la campagne d'immobilisations, en fonction de leurs succès antérieurs et du calendrier de construction prévu. La GAO s'est fixé des objectifs modestes, consciente qu'Ottawa est une ville comptant un vaste éventail d'organismes culturels et d'organisations non gouvernementales d'envergure qui sont également en recherche de soutien. La GAO a

finalement décidé de se fixer un objectif 3,5 M\$ pour sa campagne d'immobilisations.

Une fois son objectif fixé, la GAO a mis sur pied un comité de collecte de fonds dirigé par la présidente du conseil d'administration, Lawson Hunter et la directrice et chef de la direction, Alexandra Badzak. Le comité comprenait essentiellement des membres du conseil d'administration et des membres de la collectivité ayant à cœur de contribuer à la campagne et de soutenir des initiatives de collecte de fonds. On a créé une trousse de collecte de fonds, qu'on a partagée à des parties prenantes et d'anciens donateurs préalablement ciblés.

Les membres du comité de collecte de fonds ART NOW comprenaient :

- Lawson Hunter (président)
- Alexandra Badzak (directrice et chef de la direction de la GAO)
- Dre Rebecca Baker
- Rachel Baxter
- Tom Houston
- Richard Roth
- Barbara Uteck
- Sue Wood

La campagne d'immobilisations a été lancée de façon discrète en 2013, avant le début de la construction, et a été lancée en

bonne et due forme en 2015, une fois que la collecte de fonds allait bon train et des contributions étaient confirmées. En octobre 2015, un déjeuner lancement a eu lieu au Westin Hotel, au cours duquel la GAO a partagé ses plans de conception et présenté son objectif pour la campagne. On a invité les intervenants clefs et les donateurs potentiels, qui ont ainsi pu parler directement à l'équipe du projet et à l'entrepreneur. À la suite de cet événement, la GAO a procédé à sa première pelletée de terre symbolique.

La collecte de fonds de la GAO s'est avérée fructueuse : leur campagne d'immobilisations a rapporté plus de 5 M\$.

Partenaires privés :

En échange de la construction d'espaces destinés à la performance et à l'enseignement, pour soutenir la programmation de son Département de théâtre, l'Université d'Ottawa a contribué au projet à hauteur de 6 M\$.

Ainsi qu'il est indiqué dans la DDQ, les constructeurs de l'hôtel et des condos étaient responsables du financement de la construction de la tour, et ont reçu des droits aériens. Les constructeurs de condos DevMcGill et le groupe Germain Hôtels ont fait un investissement de 60 M\$.

La « suite »

Comment la Galerie d'art d'Ottawa a-t-elle établi un nouveau budget ?

Lorsque la GAO a fait ses projections financières pour la nouvelle installation, elle s'est basée sur son budget de 2013 et a triplé certains éléments cruciaux, comme l'espace d'exposition. Pour les nouvelles sections du budget, dont la boutique de la galerie et le programme de location, elle s'est fiée à des conseillers externes pour créer des projections. Pour créer le plan d'affaires de la boutique-cadeaux de la GAO, elle a collaboré avec Susan Dunlop, ex-consultante de Lord à la retraite. Des étudiants de la Telfer School of Management ont aussi dirigé une étude dans le cadre d'un projet de maîtrise, pour déterminer les tarifs de location et de service de traiteur.

Comment la Galerie d'art d'Ottawa a-t-elle compensé ses augmentations de dépenses ?

Tout au long du processus de construction, la GAO et la Ville d'Ottawa ont négocié l'augmentation d'une subvention de fonctionnement de la part de la Ville, pour soutenir l'augmentation des dépenses causée par l'augmentation de l'espace exploité ainsi que de la programmation. La Ville a presque triplé sa subvention de fonctionnement et a augmenté son financement pour l'exposition et l'entreposage de la Collection Firestone. La croissance substantielle qu'a connue la GAO pendant une période de temps a été rendue possible en

insérant la croissance, du point de vue des immobilisations et de l'exploitation, dans le *Plan pour les arts et le patrimoine Ottawa 20/20*, ce qui garantissait que le projet d'agrandissement était une priorité dans le plan culturel de la Ville.

La GAO reçoit également un faible tarif de location de la part du Jackson Café et un pourcentage de ses profits. Elle augmente également ses efforts annuels et organisera une deuxième collecte de fonds pour soutenir l'encan d'art annuel Le Party.

Le programme de location de la GAO connaît un grand succès et permet de dégager du profit. Alors que la GAO prévoyait que leurs espaces seraient utilisés à des fins internes ou pour des initiatives de programmation de la Cour des arts, il y a eu une forte demande pour des locations par des particuliers ou des entreprises, ce qui a généré des revenus notables.

Quel changement y a-t-il eu au sein du personnel ?

Avant l'agrandissement, la GAO employait sept personnes à temps plein. Depuis l'agrandissement, 22 membres du personnel soutiennent l'exploitation de la galerie. La GAO a choisi d'embaucher du personnel graduellement, lorsqu'elle était certaine que les nouveaux postes étaient justifiés par le nouveau plan des opérations, et que les postes étaient inclus dans les plans d'affaires qui visaient à stimuler la croissance de la GAO. Le personnel s'est accru dans tous les services de la GAO, dont le développement, le marketing et la conservation.

Comment la Galerie d'art d'Ottawa est-elle entretenue ?

En tant que propriétaire de l'immeuble, la Ville d'Ottawa est responsable de l'entretien des installations. Étant donné les longues heures d'exploitation et les locations qui se terminent souvent à 3 h, la Ville a mis sur pied une équipe d'entretien ménager prête à intervenir sur appel pour répondre aux besoins des installations. Les lignes de communication sont ouvertes. Le personnel de la GAO et l'équipe d'entretien ménager de la Ville ont échangé les numéros de cellulaire de leurs membres, de sorte que les demandes de dernière minute soient gérées de façon efficace. À la suite de longues négociations avec la Ville d'Ottawa (qui ont commencé en même temps que le projet), la GAO a obtenu une entente de 25 ans qui couvre l'entretien et un fonds de soutien accru pour appuyer les efforts de la galerie dans l'exploitation de l'espace désigné dans la Cour des arts.

La Ville d'Ottawa gère les actifs de l'immeuble grâce à son propre système de gestion des actifs. Afin de financer d'éventuels remplacements d'équipement et des mises à jour non couvertes par la Ville, la GAO maintient un fonds de réserve.

Quelles leçons ont été tirées au cours des 90 premiers jours ?

Au cours des premiers mois suivant l'ouverture, les membres du personnel de la GAO ont tout de suite vu qu'ils avaient créé

un espace au diapason avec la collectivité. En tenant compte des besoins de leurs utilisateurs et en fournissant délibérément un espace gratuit et ouvert à tous, la GAO a pu conserver l'appui favorable de la collectivité et garantir l'inclusion dans tous les aspects du projet. Résultat des courses : l'immeuble reçoit 30 000 visiteurs par mois. Le personnel a aussi appris à réagir au succès de l'immeuble. Il a ainsi fallu résoudre une pénurie de personnel en augmentant le nombre de membres du personnel à la réception et en améliorant la gestion de l'augmentation de l'entretien des installations, en mettant sur pied un horaire plus intensif de nettoyage et de réapprovisionnement.

Quels enseignements ont été tirés pendant la première année ?

Au cours de la première année d'exploitation de la nouvelle GAO agrandie, le personnel a sous-estimé la demande pour les espaces en location et l'augmentation du revenu qui en découlerait. L'augmentation de la demande a fait comprendre à la GAO qu'une planification plus avancée était requise pour son calendrier de programmation. Il a fallu organiser des initiatives de programmation et fixer des dates très tôt pour s'assurer de prioriser leurs propres besoins par rapport à la location. De la même façon, le personnel ayant triplé, la dynamique du bureau a évolué et il a fallu adapter les rôles et les responsabilités pour refléter le changement dans les installations. Le personnel a

appris à communiquer l'intérieur et au-delà des services plus fréquemment, pour s'assurer que tout le monde était au courant des initiatives de la galerie.

Le projet a aussi appris à la gestionnaire de projet de la GAO à être plus flexible face à des changements et des besoins inattendus. La planification la plus méticuleuse n'empêche pas les imprévus de se produire dans un projet de construction. Se montrer compréhensif et prêt à réagir au changement est fondamental dans la réussite d'un projet d'immobilisations.

[Sommaire du projet](#)

Ce projet d'immobilisations unique doit son succès à la collaboration et la persévérance. En arrimant ses

nouvelles installations à des partenaires de construction complémentaires dans le secteur privé et à l'Université d'Ottawa, la GAO a créé un espace véritablement polyvalent. En intégrant l'inclusion et l'accessibilité à la vision de l'espace dès le début du projet, la GAO a créé des espaces améliorés pour les collections et la programmation qui sauront mieux servir les artistes et la collectivité en général. Espace rassembleur, créatif et ouvert à tous, la nouvelle GAO jouera un rôle incontestable dans le déroulement du prochain chapitre de l'histoire culturelle d'Ottawa.

Ressources

La documentation qui suit a été fournie pour les lecteurs souhaitant obtenir un supplément d'information (en français et en anglais).

Sites Web

- [Site Web de la Galerie d'art d'Ottawa](#)
- [Agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et réaménagement de la Cour des arts de la Galerie d'art d'Ottawa \(GAO\) – Page Web de la Ville](#)
- [Art Now – Page Web de la campagne d'immobilisations](#)

Documents

- [Plan pour les arts et le patrimoine d'Ottawa 20/20](#)
- [Ville d'Ottawa: Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture](#)
- [Étude de faisabilité – OAG “Connecting Artists et Community” - Rapport de la Phase 2](#)
- [Dossier de presse de l'agrandissement de la GAO](#)
- [Dossier de presse de l'exposition inaugurale de la GAO](#)
- [À propos du projet – Brochure sur la construction](#)
- [Ville d'Ottawa – Mise à jour du projet](#)

Webinaire ArtsBuild Ontario

[Enregistrement](#)

[Transcription](#)

Médias

- [The New Ottawa Art Gallery Promises to Welcome All](#)